



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - Le mardi 10 novembre 2020

ARCHE Agglo accompagne les entreprises et les commerces de proximité

ARCHE AGGLO maintient son aide financière aux PME/TPE en lien avec la Région. L'Agglo accompagne également le commerce de proximité en valorisant les actions du type «cliquez-empportez».

Des aides pour les entreprises

L'Agglo se mobilise pour les petites entreprises impactées par la situation sanitaire, en maintenant l'aide financière proposée ce printemps.

Ainsi, ARCHE Agglo s'inscrit dans le fonds Région Unie mis en place par la Région. Ainsi, les entreprises éligibles peuvent bénéficier d'une aide financière (entre 3 000 et 20 000 euros) à laquelle l'Agglo ajoute 1 000 euros de subvention non remboursable.

ARCHE Agglo a d'ores et déjà engagé 370 000 euros d'aides directes.

Favoriser le commerce de proximité

Les commerces de proximité sont particulièrement impactés par l'obligation de fermeture liée au confinement. Aussi, l'Agglo valorise les commerces de proximité mettant en place des solutions de type «cliquez-empportez». Chaque jour, un post sur le facebook de l'Agglo met en valeur un commerce du territoire inscrit dans cette dynamique.

Par ailleurs, l'Agglo accompagne les chambres de commerce et d'industrie (CCI) et les chambres de métiers de l'artisanat (CMA) qui ont développé le concept « En bas de ma rue », un site internet qui recense les commerces du territoire proposant du «cliquez-empportez» : www.enbasdemarue.fr

A noter : un site web orienté sur les restaurants du territoire : www.restoschezvous.com

L'Agglo souhaite valoriser ces deux sites auprès des commerçants et artisans afin de proposer une offre riche aux habitants.